

# ÉTUDIANTS, BESOIN D'UN GARANT POUR LOUER VOTRE LOGEMENT ?



**AYEZ LE RÉFLEXE [VISALE.FR](https://www.visale.fr)**  
LA SOLUTION 100 % GRATUITE  
QUI VOUS OUVRE TOUTES  
LES PORTES !

les Crous

ActionLogement 

# Visale, la garantie qui facilite l'accès au logement des étudiants !

- Une solution Action Logement pour tous les étudiants
- Une caution 100 % gratuite en quelques clics
- Une couverture des impayés sur toute la durée du bail\*
- Une garantie étendue au bail mobilité
- Une solution recommandée et adoptée par tous les CROUS
- Et plus besoin de la caution de vos parents !

## VISALE C'EST SIMPLE COMME UN CLIC

**VISALE.**   
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT



1 Je me connecte sur [visale.fr](https://www.visale.fr) pour effectuer ma demande de visa.



2 Je reçois mon visa 48h après vérification des équipes Action Logement.



3 Je rassure mon propriétaire en lui remettant mon visa certifié Action Logement.



4 Mon futur propriétaire se connecte sur [visale.fr](https://www.visale.fr) pour obtenir son contrat de cautionnement.



5 Je peux signer le bail avec mon propriétaire.

**CONNECTEZ-VOUS SUR  
[WWW.VISALE.FR](https://www.visale.fr)**



**+ LOKAVIZ**

Consultez gratuitement les nombreuses annonces de logements privés ou en résidences universitaires sur [www.lokaviz.fr](https://www.lokaviz.fr)

*\*Dans la limite de 36 mensualités impayées de loyers et charges pour un logement du parc privé ou dans la limite de 9 mensualités pour un logement du parc social ou assimilé loué à un étudiant.  
Couverture des dégradations locatives dans la limite de 2 mois de loyers et charges inscrits au bail pour les logements relevant du parc locatif privé.  
Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement et le site [www.visale.fr](https://www.visale.fr) appartient à l'APAGL. L'aide est soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Pour connaître les modalités, consultez [www.visale.fr](https://www.visale.fr).*